GORGES DE L'ARDECHE

Offre de stage

Stage d'une durée de 6 mois

Suivi et évaluation de l'état de conservation de pelouses psammophile

Contexte

Le Syndicat Mixte de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA) est constitué de 16 communes ardéchoises et gardoises et des Départements de l'Ardèche et du Gard. Il est administré par un comité syndical de 38 élus.

Le SGGA a comme objectifs de favoriser la conservation du patrimoine naturel et culturel, de maitriser la fréquentation, d'entretenir les infrastructures d'accueil et de découverte ; l'ensemble dans un souci d'équilibre entre protection et développement du territoire.

Il conduit des missions de préservation, de gestion et de mise en valeur des espaces naturels protégés (Réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche, sites Natura 2000, site classé du Pont d'Arc, Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche) et est l'animateur d'une démarche Grand Site de France.

Pour mener à bien ces différentes missions, l'équipe compte 17 agents permanents, auxquels s'ajoutent des agents saisonniers en période estivale.

L'équipe est organisée en 4 pôles :

- Pôle ressources en charge de la gestion administrative générale, financière et des ressources humaines.
- Pôle gestion des espaces naturels en charge des missions d'expertise, de protection et de gestion des milieux naturels,
- Pôle animation/communication en charge des missions d'information et de sensibilisation des différents publics à la préservation des milieux naturels et au développement durable,
- Pôle technique en charge de l'entretien et de la gestion d'infrastructures (sentiers, mobiliers), d'équipements (matériels divers, véhicules) et de bâtiments (locaux, bâtiments d'accueil aux bivouacs),

La présente mission concerne principalement l'Espace Naturel Sensible des gorges de l'Ardèche, comprenant le Site classé du Pont d'Arc et la Réserve Naturelle Nationale des gorges de l'Ardèche.

Les gorges de l'Ardèche accueillent au cœur de leurs méandres des accumulations sableuses qui constituent un habitat spécifique des gorges. Sur ces dunes sableuses continentales, généralement cultivées jusqu'à la fin du 19ème siècle et parfois jusqu'après le 2e guerre mondiale, se trouvent de nombreuses espèces végétales rudérales, xérophiles et psammophiles qui composent ainsi une végétation remarquable. Certaines de ces dunes ont fait l'objet de plusieurs suivis.

Ces pelouses psammophiles abritent des espèces rares pour la région et sont jugées d'un intérêt patrimonial pour la réserve. Des mesures de gestion sont mises en œuvre afin de freiner la régression de ces pelouses, notamment en limitant le développement des espèces ligneuses.

En effet, en raison du piétinement lié à une forte présence anthropique (tourisme de masse) et de l'évolution naturelle de la végétation (fermeture du milieu, érosion), les pelouses psammophiles ont subi une forte régression depuis les années 1960.

Les objectifs de ce stage sont :

- 1) Caractériser l'état de conservation de 5 pelouses psammophiles principales des gorges de l'Ardèche,
- 2) Déterminer des indicateurs de suivi à long terme de l'état de conservation des pelouses psammophiles,
- 3) Définir si besoin des préconisations de gestion (itinéraires techniques), différenciées selon les pelouses.

Afin de répondre à cette demande et dans le cadre du plan de gestion de la Réserve naturelle, le SGGA recherche un(e) stagiaire H/F rémunéré(e) et conventionné(e) d'une durée de 6 mois à partir du **1 mars 2024**, sous la responsabilité du chargé de mission « flore » et du conservateur adjoint de la réserve naturelle, avec l'appui technique et scientifique du Conservatoire Botanique National du Massif Central et de la Société Botanique de l'Ardèche.

Missions du poste

Le stagiaire devra réaliser :

- Une synthèse des documents existants sur les différentes pelouses psammophiles de la RNNGA.
- Une cartographie des types d'habitats phytosociologiques (structure/associations) qui permettrait de décrire les différents stades d'évolution et de comprendre l'état actuel des dynamiques végétatives.
- Caractériser les dynamiques et les menaces qui pèsent sur ces pelouses, en analysant la dynamique sédimentaires (rechargement en sable, érosion), la fermeture de milieux, l'impact des chèvres, les EEEv, les pressions anthropiques...
- Proposer un protocole d'évaluation de l'état de conservation intégrant l'ensemble des menaces au regard des potentialités naturalistes et écologiques.
- Proposer le cas échéant un calendrier d'intervention pour chaque site permettant le maintien de l'état optimal de conservation.
- Présentation du travail aux communes concernées, lors d'une soirée animation,
- Participation ponctuelle aux autres actions du SGGA.

Profil recherché

Niveau de formation souhaitée : Master dans le domaine de l'écologie (milieux rivulaires, protocoles, dynamique des milieux...)

Compétences/expériences requises

- Bonne connaissance sur la dynamique des rivières Cévenoles et de la dynamique des milieux.
- Bonne connaissance en botanique et phytosociologie méditerranéennes.
- Expérience en cartographie d'habitat appréciée
- Connaissances naturalistes généralistes

Savoirs être et capacités

- Aptitude à faire des prospections de terrain,
- Autonomie et esprit d'initiative,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Capacités rédactionnelles et aptitude à communiquer,
- Maîtrise des outils informatiques : Pack Office et SIG (Qgis)

Conditions de travail

Travail pour partie sur le terrain en milieu difficile.

Stage de 6 mois à partir du 1er mars 2023

Poste à temps complet sur la base de 35h hebdomadaire

Gratification de stage : selon législation en vigueur et remboursement des frais kilométriques selon barème

Poste basé à Saint-Remèze

Permis B et véhicule exigés, déplacements fréquents

Disponibilité ponctuelle en soirée et le week-end

Calendrier

Date de publication: 27/11/2023

Date limite de dépôt des candidatures : 31/12/2023

Jury : des entretiens téléphoniques seront proposés à partir du 8/01/2024.

<u>Prise de poste souhaitée</u> le 01er mars 2024

<u>Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à</u> : Monsieur Pascal BONNETAIN, Président du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Par courrier: SGGA - 17 place du Couvent - 07700 SAINT-REMEZE

<u>Par mail</u>: <u>o.peyronel@gorgesdelardeche.fr</u>

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre par mail Olivier PEYRONEL, Chargé de mission « flore » du pôle GEN : <u>o.peyronel@gorgesdelardeche.fr</u> ou Nicolas Bazin, Conservateur Adjoint de la RNNGA. : n.bazin@gorgesdelardeche.fr, ou par téléphone au standard du SGGA : 04 75